

## L'ÉGLISE EST ET DEMEURE SAINTE

Mots clés : crise, Eglise, sainteté, Rapport Sauvé ( ???), Luther, S. Thomas, Charles Journet, grâce, péché.

Pour comprendre ce qu'est la sainteté de l'Eglise, il faut accepter d'entrer dans sa vie intérieure. Il faut faire l'effort d'entrer **d'abord** dans sa vie intérieure. Puis seulement, on peut considérer comment cette sainteté peut cohabiter avec le péché de ses membres. Or, aujourd'hui, en raison de la révélation de scandales odieux, le péché nous semble être la réalité première. Il est alors plus qu'urgent de se rappeler que l'Eglise est d'abord le mystère de la vie divine communiquée, du Christ continué, de la sainteté répandue à profusion. L'Eglise est sainte, avant d'être composée de pécheurs, parce que, avant même que quiconque soit incorporé à l'Eglise Corps du Christ, le Christ, lui est saint et auteur de la grâce. Ceci posé, il faut pourtant chercher à comprendre comment le péché peut cohabiter, dans les membres de l'Eglise avec la sainteté de cette Eglise : comment accepter que l'Eglise se proclame sainte alors que l'expérience semble nous prouver le contraire ? Faut-il dire, comme Karl Rahner qu'elle est sainte et pécheresse ? Faut-il chercher, comme le propose dangereusement le rapport Sauvé, à imputer le péché à l'Eglise elle-même, aux structures, à réformer l'institution dans ses traits spécifiques ? Faut-il dire, avec Luther que seule l'Eglise invisible est sainte, mais que l'Eglise visible, elle, est corrompue ? Après avoir dans une première partie, écarté les interprétations erronées, nous étudierons dans une deuxième partie la doctrine catholique pour comprendre la sainteté de l'Eglise à la lumière de la doctrine paulinienne de corps du Christ. Puis, dans une troisième partie, nous nous intéresserons à l'œuvre de communication de la sainteté par l'Eglise sainte à ses membres pour les sanctifier.

1

### A. LA POSITION LUTHÉRIENNE DE LA SANCTIFICATION ET SON IMPACT EN ECCLÉSIOLOGIE

Pour répondre de la sainteté de l'Eglise sans nier le péché de ses membres, il existe plusieurs alternatives. La plus répandue aujourd'hui est celle de K. Rahner<sup>2</sup> pour qui l'Eglise est à la fois sainte et pécheresse, conception qui se retrouve dans le rapport Sauvé lorsqu'il reconnaît la responsabilité systémique de l'Eglise, donc lorsqu'il impute le péché non pas seulement aux membres de l'Eglise, mais à celle-ci comme institution. Selon K. Rahner, si l'Eglise

---

<sup>1</sup> Pour ce travail, je me suis appuyée de façon très libre sur le travail de Charles Journet, sûrement le meilleur théologien de l'Eglise au XXe s. Pour approfondir le sujet, je ne peux que conseiller de se référer à sa synthèse d'ecclésiologie, en particulier à son chapitre sur la sainteté de l'Eglise : C. JOURNET, *Théologie de l'Eglise*, Paris, DDB, 1958, p. 235-258, (résumé des trois tomes de *l'Eglise du Verbe incarné*). Pour des introductions simples, spirituelles et priantes aux mystères évoqués ici, cf. C. JOURNET, *Entretiens sur l'Eglise et les sacrements*, Saint-Maur, Parole et Silence 2008 ; *Entretiens sur la Trinité*, Saint-Maur, Parole et Silence, 2003 ; *Entretiens sur la grâce*, Saint-Maurice (Suisse), Ed. Saint-Augustin, 1958. Cf. aussi une très belle conférence : C. JOURNET, *Le mystère de l'Eglise, conférence donnée à Fribourg en 1965*, diocese-igf.ch, [https://diocese-igf.ch/wp-content/uploads/2019/10/Cardinal\\_Journet\\_conf%C3%A9rence\\_1965.pdf](https://diocese-igf.ch/wp-content/uploads/2019/10/Cardinal_Journet_conf%C3%A9rence_1965.pdf). Pour une bonne introduction à l'ecclésiologie, cf. aussi B. -D. DE LA SOUJEOLE, *Introduction au mystère de l'Eglise*, Parole et Silence, 2006, qui insiste beaucoup sur la résolution spéculative des « oppositions » que semble à première vue receler le mystère de la réalité complexe qu'est l'Eglise.

<sup>2</sup> Cf. K. RAHNER, « Le péché dans l'Eglise », in *L'Eglise de Vatican II, Etudes autour de la Constitution conciliaire sur l'Eglise*, t. II, « Unam Sanctam 51b », p. 373-391.

glorieuse est sainte, l'Eglise pèlerinant sur la terre demeure quant à elle à la fois sainte à cause de son union au Christ et pécheresse à cause du péché de ses membres qui, bien que demeurant marqués par le péché, mortel ou véniel, continuent de lui appartenir tant qu'ils professent la foi catholique. L'Eglise est alors l'« Eglise des pécheurs », déterminée par le péché de ses membres, appelée à se purifier, et sainte en tant que le Christ lui donne la possibilité efficace de fuir le péché, en lui donnant les moyens de salut (sainteté objective de l'institution), et en réalisant le fruit de ce salut dans la sanctification des fidèles (sainteté subjective des fidèles). Notons d'ores et déjà que K. Rahner a raison de rappeler la doctrine traditionnelle selon laquelle tant qu'un chrétien, même en état de péché mortel n'apostasie pas et professe le credo, il reste membre de l'Eglise. S. Augustin dit que le pécheur appartient alors à l'Eglise « de corps » mais non plus « par l'âme »<sup>3</sup>. Pourtant, la limite de la théorie de K. Rahner est double : d'une part, il considère l'appartenance à l'Eglise non à partir de l'intérieur mais à partir de l'extérieur, il ne part donc pas du noyau de l'union au Christ et de sa nature intime, mais de la périphérie de ses limites visibles. D'autre part, en refusant « d'hypostasier » l'Eglise, d'en faire une personne, K. Rahner tend à minimiser le fait que l'Eglise est plus que la somme de ses membres. L'Eglise est une personne, non pas une personne physique, ni une personne morale mais une personne mystique, qui puise sa vie et sa subsistance propre dans son union avec le Christ. Cela renvoie à l'image de l'Eglise épouse du Christ : l'épouse subsiste en elle-même même si elle forme dans son union à son époux une seule chair.

La deuxième solution pour résoudre le problème consiste à séparer Eglise visible et Eglise invisible en réservant la sainteté à l'Eglise invisible, Eglise de la grâce. C'est une conception d'origine protestante, assez prégnante aujourd'hui, par exemple, dans le rapport Sauvé, qui impute la responsabilité des abus à l'Eglise « institution » (visible). Cela revient à prétendre que l'on peut à loisir transformer les structures y compris dans des éléments essentiels sans que cela n'ait d'impact sur la fécondité de grâce. Pour en comprendre la racine, il nous faut remonter à la conception luthérienne de la justification et de la sanctification, qui détermine ensuite logiquement les conceptions protestantes de l'Eglise. Pour Luther, l'homme est radicalement abîmé et définitivement et irrémédiablement détruit par le péché. Cette conscience exacerbée de la puissance du péché en lui, source de grandes angoisses, l'a conduit à faire l'expérience libératrice de la grâce. Il ne peut mettre sa confiance qu'en Dieu seul, non dans ses propres forces. Mais voilà, cette grâce, qui lui est obtenue gratuitement par le Christ et qui lui est donnée par la foi seule, c'est-à-dire par la confiance inébranlable en la puissance du Christ sur le péché et la mort, cette grâce n'est pas transformante. Le pécheur reçoit la grâce que lui a obtenu le Christ par substitution, en prenant son péché dans sa Passion, et en échange, il revêt le pécheur, il recouvre ses fautes, pour que son Père ne voie plus dans le pécheur que les mérites de son Fils bien aimé : le Père impute au pécheur de façon juridique et extrinsèque les mérites du Christ. Pour illustrer cela de façon très simpliste, il faudrait dire que le pécheur reste sale et couvert de boue, mais, dans sa miséricorde, le Fils le revêt de son manteau, de l'extérieur, pour cacher cette saleté et le rendre juste et agréable aux yeux de son Père<sup>4</sup>. L'homme est la fois juste et pécheur, *simul iustus et peccator*. Certes, la reconnaissance envers le Christ nous conduira à des bonnes œuvres, pour remercier, car

---

<sup>3</sup> S. AUGUSTIN, *De Bapt. C. Donat.*, V, 28-39 : PL 43, 197 : « *Certe manifestum est, id quod dicitur, in Ecclesia intus et foris, in corde et non in corpore cogitandum* », cf LG II, n°14, n. 12.

<sup>4</sup> « Le Christ et ses saints se placent pour nous devant Dieu, si bien que le péché ne nous est pas imputé selon le sévère jugement de Dieu » (WA. 744, 23-25).

dans le cas contraire, cela signifierait que notre foi n'est pas absolue. Mais ces bonnes œuvres, non seulement ne nous transforment pas, mais restent sans aucun impact sur notre salut gratuit, mérité totalement par le Christ. La justification est extrinsèque. Au contraire, pour un catholique, la grâce est transformante, elle nous donne de poser des œuvres méritoires rendues possibles justement par la grâce. Ces œuvres posées de façon méritoire sous l'action de la grâce permettront l'obtention de nouvelles grâces, et un cercle vertueux nous tire alors du péché et du poids de la concupiscence. C'est pourquoi, quand nous parlons d'une Eglise de pécheurs, ou de l'Eucharistie comme remède ou soutien des pécheurs, il faut toujours faire attention et rappeler cette distinction entre péché mortel et véniel. En effet, nous pouvons être juste et pécheur seulement en ce que la grâce continue de cohabiter avec le péché véniel et avec nos tendances déviées par la concupiscence, qui est la conséquence du péché originel. Mais la grâce, en revanche, ne peut jamais cohabiter avec le péché mortel. Pour faciliter dans la suite de la communication, lorsque je parlerai d'un pécheur, cela signifiera un pécheur en état de péché mortel, pour le distinguer du juste qui, habituellement, n'échappe pas au péché véniel mais est en état de grâce.

Appliquée à l'Eglise<sup>5</sup>, cette conception conduit à une dissociation, une distinction qui devient très vite séparation. L'Eglise n'est pas totalement niée en tant que communauté, mais elle est spiritualisée, et détachée au maximum de ses réalisations concrètes et visibles : L'Eglise est l'assemblée sainte et spirituelle des croyants<sup>6</sup>. « Elle est le règne tout spirituel et invisible »<sup>7</sup> Luther n'en rejette pas totalement la dimension visible<sup>8</sup>, mais ses successeurs iront plus loin : pour schématiser, l'homme, la raison, la nature de l'homme restant totalement souillée par le péché, tout ce qui, dans l'Eglise, est lié de près ou de loin à la condition charnelle de l'homme et à la médiation instrumentale humaine, c'est-à-dire ce qui est visible (l'institution, avec son caractère visible, ses rites, ses ministres, etc.) doit être non seulement distingué, mais aussi séparé<sup>9</sup> de la grâce, action spirituelle, directe, invisible et saisissable seulement par la foi. On résout donc enfin, au moins apparemment, notre problème : le personnel de l'Eglise est pécheur, mais la vraie Eglise est sainte, l'Eglise purement spirituelle, l'Eglise de la communion avec Dieu. On a dissocié une Eglise visible et une Eglise invisible. C'est une déviance aux conséquences lourdes, qui a perduré dans le temps. Mais l'Eglise de la grâce, un

---

<sup>5</sup> Sur la nouveauté de l'ecclésiologie de Luther (vu sous l'angle du rapport au temporel), Cf. B. BOURDIN, « De Thomas d'Aquin à Luther : le renoncement à un savoir du bien commun », *Transversalités*, n° 131-3, 2014, p.15-29.

<sup>6</sup> M. LUTHER, « De la papauté à Rome », *Œuvres*, tome II, Genève, Labor & Fides, 1958, p.21-22.

<sup>7</sup> Y. CONGAR, *Vraie et fausse Réforme dans l'Eglise*, Paris, Cerf, 1968, p. 350.

<sup>8</sup> Il n'en retient sa dimension minimale : l'Eglise visible tient à peu de choses près dans le baptême, la cène, la prédication de l'Évangile, les pasteurs et évêques.

<sup>9</sup> Ce tournant est amorcé partiellement dès Luther, et est particulièrement clair dans sa doctrine des sacrements : « Le pardon des péchés [...] n'est pas au pouvoir du pape, des évêques, des prêtres [...] mais réside seulement dans la parole du Christ et dans ta propre foi » (WA 716, 13-16). En témoigne en particulier sa critique de *l'ex opere operato*. Mais Luther continue à tenir non seulement la dimension de signe, mais aussi l'instrumentalité du rite dans le don de la grâce, particulièrement dans la controverse sur l'Eucharistie, où il défend la présence substantielle (mais en refusant la transsubstantiation au profit de l'impanation). Mais ce qui est de l'ordre de l'institution, de la hiérarchie visible, des sacrements dans leur dimension visible reste pourtant secondaire. Ce que Luther n'a pas totalement rejeté le sera par la suite pour arriver à une conception où la hiérarchie, l'Eglise comme société devient un signe de la grâce et de l'Eglise invisible, mais n'en n'est pas l'instrument. A la rigueur, on peut s'affranchir du signe pourvu que la foi soit vive. Les protestants qui suivent Luther récuse les images, le faste des cérémonies, tout ce qui est extérieur. L'important est la foi qui rend présent le Christ spirituellement : la messe n'est pas un sacrifice, mais le mémorial qui rend présent le Christ. Les médiations humaines : sacrements etc. ne sont là que pour extérioriser la foi, pour rendre manifester l'action directe de Dieu. Ils ne sont pas des instruments de communication de la grâce, Dieu communique sa grâce directement.

peu trop invisible pour être vraiment réelle s'est estompée et a laissé la place à une Eglise institution, coupée de sa source de vie, de la grâce. Or, en coupant l'Eglise de sa source et de son divin fondateur, il ne reste plus qu'une écorce que l'on cherche à réformer sans la greffer sur la sève. C'est ce que tente le rapport Sauvé. Or, On ne peut pas « passer au crible » la structure de l'Eglise comme si tout en elle relevait de l'humain : célibat sacerdotal, constitution hiérarchique etc. Telle n'est pas la conception catholique.

## **B. L'EGLISE CORPS DU CHRIST EST SAINTE DE LA SAINTETÉ DU CHRIST**

La théologie catholique, surtout ces dernières décennies, a particulièrement scruté les différentes analogies ou métaphores bibliques de l'Eglise : Corps du Christ, épouse du Christ, Temple du Saint Esprit, Vigne du Père, Peuple de Dieu etc. Or, en théologie, la plupart des erreurs proviennent d'un défaut d'équilibre dans l'articulation des diverses vérités de foi. Souvent, une déviation provient de l'importance excessive que l'on donne à telle vérité subordonnée au détriment de telle autre qui lui est antérieure, plus fondamentale ou qui est la fin de toutes les autres. Ici, pour la théologie de l'Eglise, l'expérience des errements de la théologie contemporaine a montré que les différentes images bibliques ne sont pas toutes de la même importance. On ne peut pas mettre sur le même plan l'image du Peuple de Dieu (donc l'Eglise comme société rassemblée par Dieu) et l'analogie du Corps du Christ développée par S. Paul. C'est cette analogie qui donne la nature profonde de l'Eglise et à partir d'elle pourront s'articuler les diverses autres images de l'Eglise. Pourquoi ?

L'Eglise, avant d'être une société, est un corps. Mais ce corps, contrairement à ce que pouvait penser Luther, n'est pas un corps purement spirituel, il est le corps mystique du Christ : le Verbe *incarné* et ses membres greffés sur son humanité sainte. Qu'est-ce que cela signifie ? L'Eglise, c'est l'union des chrétiens au Christ qui s'apparente à l'union des membres du corps avec leur tête pour ne plus former qu'une seule personne mystique. Le baptême nous *incorpore* au Christ, nous fait *entrer en son corps*, cela signifie que nous lui devenons des « humanités de surcroît », pour reprendre l'expression de sainte Elisabeth de la Trinité. Par notre union à son humanité, nous sommes unis à la nature divine, mais surtout, nous recevons en nous les trois personnes de la Trinité, notamment l'Esprit Saint sanctificateur qui nous greffe sur le Christ. C'est la première source de notre unité, nous sommes unis à Dieu grâce à l'habitation en nous de Dieu en personne. Nous sommes unis par un même hôte intérieur, une même Trinité simple et une qui habite en nous.

La deuxième source de notre unité consiste dans la communication que l'Esprit Saint qui habite en nous nous fait de la grâce du Christ, la grâce sanctifiante. Le chrétien appartient à l'Eglise parce que, par le baptême, il est greffé sur le Christ, il vit de la vie même du Christ que lui communique l'Esprit Saint, comme le sarment qui vit de la sève que lui envoie le cep. Le Christ, dans son humanité, possède en plénitude la grâce, de façon suréminente et débordante et la fait déborder sur tous les membres de son corps pour qu'elle nous transforme de l'intérieur. C'est la grâce sanctifiante, que nous recevons au baptême en même temps que la présence en notre âme de la Trinité.

Déjà, nous voyons là la première différence avec la conception protestante : le salut n'est pas extrinsèque, l'union au Christ nous communique la grâce, grâce donnée gratuitement sans mérite préalable de notre part et qui nous transforme réellement : cette grâce ne nous recouvre pas d'un manteau extérieur : elle nous unit au Christ, nous fait vivre de sa vie, nous

transforme pour que nous devenions, comme le dit Ste Elisabeth de la Trinité, ses humanités de surcroît : nous devenons Lui-même, Jésus, continué sur la terre. Bien sûr, il y aura toujours une distance infinie entre la filiation naturelle éternelle et divine du Fils de Dieu, et la nôtre, adoptive. Pourtant, la vie qu'il nous communique est bien la sienne, et elle vise à ce que nous devenions des autres Christs, des saints, c'est-à-dire que nous soyions totalement transformés par la grâce pour que ce ne soit plus nous qui agissions, mais le Christ qui agit en nous.

Là, nous touchons à la deuxième erreur de Luther : c'est que cette grâce, qui ne nous est pas extérieure mais qui devient la nôtre et qui nous transforme de l'intérieur est aussi visible. Elle se manifeste à l'extérieur. Lorsque l'on croise Mère Teresa, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ou Padre Pio, on voit un saint transformé par la grâce. Quand un chrétien vit de la grâce, il rayonne par sa charité, même si (ou peut-être *surtout* si) c'est de façon cachée. Les sacrements eux aussi sont visibles, ils sont des signes visibles et des instruments visibles de la communication de la grâce : la hiérarchie est un signe visible et un instrument de la dispensation des sacrements et des moyens de salut. La foi elle-même n'est pas purement subjective. Certes, elle est un acte de confiance subjectif, mais elle a aussi un contenu tangible, des articles de foi qui nous enseignent qui est Dieu en qui nous croyons et nous permettent d'adhérer à lui, de le toucher. En somme, parce que nous sommes des hommes, et non des anges, donc que nous avons un corps et que nous connaissons par nos sens et notre intelligence, l'Eglise nous rend manifeste, nous rend visible et intelligible le mystère invisible. Le Christ total a certes une dimension invisible, la grâce sanctifiante, son travail dans les âmes, mais il a aussi une dimension visible, des limites visibles, celles de l'Eglise catholique comme institution, qu'il a doté des moyens de salut : mais ces deux dimensions, visibles et invisibles sont inséparables. Un peu comme Mme Durand, qui a un corps et une âme sans que nous puissions séparer les deux, à moins d'envisager une Mme Durand morte. Nous n'avons pas une Eglise visible et une invisible qui coïncideraient plus ou moins, mais nous avons une seule personne mystique. Le corps de l'Eglise, ce n'est pas seulement ses membres, c'est les membres, accrochés à la tête elle aussi visible qui est le Christ et qui fait partie en plein du Corps. L'Eglise grâce à l'humanité du Christ qui est visible (car le Verbe invisible s'est fait chair) est sainte aussi dans sa dimension visible : l'Eglise en tant que corps n'est donc pas seulement une société, elle est surtout union au Christ, qui par son humanité (visible) nous communique la grâce et continue de la communiquer à travers la continuation visible de son corps que sont ses ministres et ses sacrements. De même que le Christ est homme et Dieu, l'Eglise ne peut pas être que spirituelle ou qu'humaine. Elle est la divinisation de l'homme qui est âme et corps, visible et invisible, matériel et spirituel. Et l'âme de l'Eglise, c'est la présence et le travail de l'Esprit Saint dans les âmes, indissociable des sacrements par lesquels elle nous est donnée en plénitude.

Mais me direz-vous, cela est très bien dans l'abstrait, dans le concret, ce qui se passe, c'est que dans l'Eglise, il n'y a pas que Padre Pio et Mère Teresa : mon voisin a beau être baptisé, cela ne se voit pas trop ! L'Eglise, dans sa dimension visible, semble être plutôt terne ! Il faut rappeler que la grâce qui nous est donnée en surabondance dans notre baptême, ne nous transforme pas sans notre collaboration libre. Dans la grande majorité voire la quasi-totalité des cas, elle n'a pas transformé toutes les dimensions de notre être : elle a fait des progrès dans notre âme, elle a purifié telle ou telle tendance mauvaise, mais telle autre est encore bien vivace ou pas encore assez souple sous la motion de la grâce. La grâce a pu tenir en respect la gourmandise et l'attrait de mes sens gustatifs, mais mon intelligence résiste encore et toujours

à l'envahissement de la grâce : l'orgueil ou la curiosité sont encore bien vivace. Alors, c'est tout simple : ce qui, en moi, est transformé et configuré au Christ par la grâce appartient à l'Eglise, le reste fait encore partie du monde. Ici, le cardinal Journet dans une expression très connue parce que lumineuse remarque que « les frontières entre l'Eglise et le monde passent en chacun de nos cœurs »<sup>10</sup>, ou encore que « les frontières de l'Eglise sont la charité », c'est à dire que les frontières de l'Eglise délimitent ce qui en nous, est transfiguré par l'amour de Dieu et purifié ou bien ce qui ne l'est pas. D'une certaine façon, l'appartenance à l'Eglise pourrait se comparer à un bateau : celui qui est dans sa cabine est totalement sur le bateau, celui qui est plié en deux sur la balustrade sur le pont pour regarder la mer a une partie de lui-même hors du bateau, mais il appartient au bateau par ce qui, en lui, est encore dans le bateau, en l'occurrence ses jambes... celui qui est tombé du bateau et s'agrippe à la balustrade fait encore partie du bateau, bien que le lien qui le retienne au bateau soit si ténu que sa situation

---

<sup>10</sup> C. JOURNET, "Regard rétrospectif. À propos du dernier livre du R.P. Congar sur l'Église", NV 38 (1963/4), p. 294-312 ; cf. aussi C. JOURNET, *Théologie de l'Eglise*, Paris, DDB, 1958, p. 244 : « les frontières de l'Église, précises et véritables, ne circonscrivent que ce qui est pur et bon dans ses membres, justes et pécheurs, prenant au-dedans d'elle tout ce qui est saint, même dans les pécheurs, laissant en dehors d'elle tout ce qui est impur, même dans les justes ; c'est en notre propre vie, en notre propre cœur que s'affrontent l'Église et le monde, le Christ et Bélial, la lumière et les ténèbres. Le Christ total, Tête et Corps, est saint dans tous ses membres, pécheurs et justes, attirant à lui toute sainteté, même celle de ses membres pécheurs, rejetant de lui toute impureté, même celle de ses membres justes. » ; Ibid., p. 236 : « L'Église divise en nous le bien et le mal, elle retient le bien et laisse le mal. Ses frontières passent à travers nos cœurs. ». Dans une conférence donnée à Fribourg en 1965, *op. cit.*, C. Journet explique cela de façon très simple et accessible : « Nous appartenons à l'Eglise ayant en nous des choses oui sont authentiques, justes, surnaturelles, comme la foi, la marque du baptême, le caractère baptismal. Si je suis en état de grâce, il y a la charité. Mais il y a encore en moi des choses qui ne sont pas bien en ordre, des fautes vénielles, répréhensibles. Ce n'est pas à cause de cela que j'appartiens à l'Eglise, c'est à cause de ce qu'il y a d'authentique en moi. Mettons un chrétien en état de péché mortel, il n'a pas abandonné l'Eglise. Il sait bien qu'il n'a pas raison. Il ne se défend pas en disant "j'ai raison". Il ne dit pas l'Eglise a tort d'appeler péché ce que moi je n'appelle pas péché. Je suis en état de péché mortel. Je n'abandonne pas l'Eglise. J'espère bien un jour pouvoir y rentrer. Je crois à tout ce qu'elle enseigne, au Credo ; j'assiste peut-être à la Messe le dimanche, je chante le Credo avec l'assemblée. Toutes ces choses-là sont des choses bonnes. Il y a donc en moi des choses qui sont encore surnaturelles : la foi, l'espérance. Mais si je suis en état de péché mortel, le principal de mon cœur est dans le péché ; il est au démon. Il y a quelque chose en moi par quoi je suis dans l'Eglise, et quelque chose par quoi je n'en suis pas. Dans l'homme qui est en état de grâce, il y a quelque chose qui est à l'intérieur de l'Eglise, le principal de lui-même, et quelque chose qui est en dehors de l'Eglise, ce sont ses péchés véniels, une quantité d'imperfection. C'est Claudel qui disait : "il y a dans mon cœur bien des régions qui n'ont pas encore été colonisées par la grâce." Je crois qu'il faut aussi le dire en toute humilité pour chacun de nous. Ce n'est pas à cause de cela que nous appartenons à l'Eglise, c'est à cause de l'entrée en nous de la grâce : soit dans le cas du pécheur en état de péché mortel, soit dans l'état du juste avec encore des fautes, il y a des ombres et des lumières. La frontière entre l'Eglise et le monde passe à travers mon cœur. C'est moi qui suis en état de grâce. Le principal est au-dedans. Et quand vient la mort, je suis sauvé. Si je suis en état de péché mortel le principal était au-dehors et je suis perdu. La frontière entre l'Eglise et le monde passe à travers nos cœurs. » J. MARITAIN, *Le Paysan de la Garonne*, in OC XII, p. 916 commente ces citations d'une façon plus technique : « Cela est vrai avant tout de ceux qui, tout en faisant des actes mauvais dont ils se confessent bien vite ou qui ne sont que des fautes vénielles, vivent habituellement de la vie de la grâce (vrai également des justes qui appartiennent à l'Eglise d'une manière seulement invisible, — le mot «frontières» se rapportant alors, non plus à la personnalité de l'Eglise, qui est propre à l'Eglise pleinement formée, mais à son âme et à son corps — anormalement privés du sceau de sa personnalité, — et dont ces justes font invisiblement partie). Et cela est vrai aussi des baptisés qui sont en état de péché mortel: la ligne de démarcation passe toujours au travers de leur cœur, séparant le mal qui vient d'eux seuls et le bien (surnaturel à quelque degré, quoique non salutaire) qui continue de venir de l'Eglise (des grâces actuelles qui passent en eux, et de toutes les choses saintes qui restent en eux, et dont il a été question plus haut p. 260), comme aussi le bien d'ordre simplement naturel qui, parce qu'ils sont toujours membres (*re, non voto*) de l'Eglise, continue de leur venir de ce grand Corps qui enveloppe toute bonté en la vie morale de l'homme. C'est là un privilège du au caractère du baptême. (Ceux qui n'ont pas ce caractère et qui vivent dans le péché ne sont membres de l'Eglise que d'une façon toute potentielle, et les frontières de l'Eglise ne passent pas en acte à travers eux comme elles passent, quoiqu'en un sens diminué, à travers les justes qui n'appartiennent à l'Eglise qu'invisiblement.) »

périlleuse puisse le conduire à lâcher bientôt le bateau. En somme, par le baptême et la profession de la foi de l'Eglise, le credo, on entre dans le bateau, mais l'appartenance fondamentale se juge en fonction de l'avancée de la grâce en nous. Il se peut, si nous sommes en situation de péché mortel, donc que nous avons complètement perdu la grâce sanctifiante, que notre confession de foi soit purement verbale et contredise la réalité de notre appartenance au mystère de l'Eglise par la grâce, nous sommes *de facto* un membre mort. Le cardinal Journet parle d'une « Eglise sainte, mais non sans pécheur » ou bien remarque que « L'Eglise, qui n'est pas sans pécheurs, est néanmoins sans péchés ». Charles Journet en conclut : « On dira : « toutes les Eglises doivent battre leurs coupes » ; non, pas l'Eglise catholique. Nous autres catholiques qui la trahissons, oui, pas elle. Elle n'a pas à faire pénitence pour ses péchés à elle. Elle fera pénitence pour les péchés de ses enfants. Vous comprenez la grandeur et la magnanimité de l'Eglise ? »<sup>11</sup> L'Eglise sainte c'est donc l'humain en ce qu'il est uni à Dieu et purifié par la grâce. Et cette grâce est communiquée de façon visible pour nous sanctifier.

### C. L'EGLISE SAINTE COMMUNIQUE INSTRUMENTALEMENT LA SAINTETÉ

L'Eglise, parce qu'elle est sainte, communique de façon instrumentale la grâce du Christ donc la sainteté, elle est mère, mère de vie, de grâce et de sainteté. Si nous avons reçu en notre âme notre Dieu lors de notre baptême, c'est parce que, au nom de l'Eglise, un ministre ordonné nous a communiqué cette grâce avec des paroles très précises et des gestes très concrets. Et l'Eglise, parce qu'elle est sainte, peut communiquer cette grâce même par des membres pécheurs.

Or, aujourd'hui, avec la crise des abus, cette doctrine de l'efficacité de la grâce sacramentelle est mise en question en même temps que l'identité du prêtre agissant *in persona Christi capitis*. Le fait pour le prêtre, en raison de son ordination, de pouvoir communiquer la grâce, alors même qu'il pourrait l'avoir perdue par le péché mortel est considéré par certains comme quelque chose de quasi « magique » et dangereux puisque mettant le prêtre en position de domination<sup>12</sup>. L'une des recommandations du rapport Sauvé demande de réécrire cette « doctrine de la grâce sacramentelle »<sup>13</sup> au nom du scandale pour la victime qui sait que le ministre continue à communiquer la grâce malgré son péché. On comprend la souffrance de la victime. Il faut d'abord rappeler que l'ordination ou le charisme reçu n'implique pas que la personne soit canal de grâce dans toutes ses actions et les dimensions de sa vie. Ainsi, un ministre pécheur peut être cause de grands scandales, de grandes souffrances, de vies brisées. C'est seulement lorsque le prêtre célèbre un sacrement, parce qu'il le fait en la personne du Christ tête, que cette communication est efficace quelle que soit la sainteté du prêtre, car dans

<sup>11</sup> C. JOURNET, *Le mystère de l'Eglise, conférence donnée à Fribourg en 1965*, diocese-igf.ch, [https://diocese-igf.ch/wp-content/uploads/2019/10/Cardinal\\_Journet\\_conf%C3%A9rence\\_1965.pdf](https://diocese-igf.ch/wp-content/uploads/2019/10/Cardinal_Journet_conf%C3%A9rence_1965.pdf), p. 10.

<sup>12</sup> COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES ABUS SEXUELS DANS L'ÉGLISE, *Audition du P. Stéphane JOULAIN, psychothérapeute et prêtre membre de la Société des Missionnaires d'Afrique*, Ciase.fr, 13 septembre 2019, <https://www.ciase.fr/wordpress/wp-content/uploads/2019/11/2019-09-13-CR-St%C3%A9phane-Joulain-VF.pdf>.

<sup>13</sup> COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES ABUS SEXUELS DANS L'ÉGLISE, *Synthèse du Rapport final*, ciase.fr, 5 octobre 2021, <https://www.ciase.fr/medias/Ciase-Rapport-5-octobre-2021-Les-violences-sexuelles-dans-l-Eglise-catholique-France-1950-2020.pdf>, p.30 : « Recommandation n°9 : (...) passer au crible ce qui, dans l'énoncé de la grâce sacramentelle, est douloureux et inacceptable pour les victimes gardant un lien avec l'Église quand elles voient un prêtre abuseur continuer à officier. » (La mise en évidence est nôtre : il ne s'agit pas ici seulement du simple fait de voir un prêtre abuseur continuer à officier, ce qui est effectivement, en l'absence de conversion, scandaleux, mais de revoir l'énoncé de la grâce sacramentelle par lequel cela peut être possible, ce qui, là, est différent).

les actions sacramentelles, la grâce ne vient pas de notre propre fonds, mais de l'Eglise sainte. Ceci étant posé, il faut toutefois rappeler que l'identité du prêtre exige que celui-ci se laisse totalement configurer par le Christ et centrer sur lui, pour que sa sainteté permette de réaliser en plénitude la mission qui lui est donnée. Pourtant, cette doctrine de l'efficacité de la grâce sacramentelle indépendamment de la sainteté du prêtre n'est pas négociable, car elle touche à la compréhension de la sainteté de l'Eglise : dans les actions sacramentelles, la grâce ne vient pas du propre fonds du prêtre, mais de l'Eglise sainte qui la reçoit de l'humanité du Christ que le prêtre rend présente : le prêtre agit en la personne du Christ tête qui communique la grâce à ses membres. C'est l'identité même du prêtre, qui suppose humilité et sainteté. Les abus ne viennent pas de cette identité sacerdotale, mais de son détournement.<sup>14</sup>

A l'origine de cette critique se trouve une fois de plus une mauvaise compréhension du rapport entre la grâce baptismale, celle qui nous sanctifie, et le « charisme » ministériel, qui est une grâce donnée non pas d'abord pour la sanctification de celui qui l'a reçoit, mais pour le service de l'Eglise, et pour la communication de la grâce sanctifiante. Le prêtre reçoit lors de son ordination le pouvoir de transmettre la grâce de façon instrumentale. Et cette communication est distincte de sa vie de sainteté, même si, bien sûr, la sainteté du prêtre en assure la plénitude des fruits. Le prêtre peut et doit se sanctifier en assurant son ministère de communication de la grâce, mais en se sanctifiant, c'est sa grâce sanctifiante reçue au baptême qu'il fera croître. Sur cette grâce se greffe pour toujours son sacerdoce ministériel, mais ce dernier n'est pas du même ordre quoique la grâce sanctifiante et le sacerdoce ministériel soient complémentaires : le prêtre se sanctifie en se donnant pour les âmes et en retour, un saint prêtre communique la grâce sanctifiante de façon infiniment plus féconde. Mais la différence d'ordre demeure : la grâce sanctifiante, comme son nom l'indique, sanctifie, tandis que la grâce de son ordination est au service de la communication de la grâce. S. Augustin résume cela en disant : « Avec vous je suis chrétien, pour vous je suis prêtre ». Le cœur de la compréhension de l'identité sacerdotale est la notion d'instrument.

Pour bien comprendre cette notion d'instrument, il faut nous y arrêter quelque peu. Il y a beaucoup de réalités qui produisent des effets. Certaines peuvent les produire de façon, disons, « naturelle » : par exemple le rosier qui produit une rose : le rosier a en lui-même la capacité de produire des roses, c'est dans sa nature. D'autres causes peuvent produire des effets, non de façon naturelle mais de façon instrumentale. Dans ce cas, l'effet produit dépasse les capacités de l'instrument laissé à sa propre nature. Par exemple, la fresque de la chapelle Sixtine est certes un effet du pinceau. Mais laissé à sa propre causalité naturelle, le pinceau est incapable de produire des fresques. La fresque est donc le résultat de l'action de Michel Ange, qui communique au pinceau le mouvement, la souplesse, dans lesquelles l'artiste est passé

---

<sup>14</sup> C. JOURNET, *Le mystère de l'Eglise, conférence donnée à Fribourg en 1965*, diocese-igf.ch, [https://diocese-igf.ch/wp-content/uploads/2019/10/Cardinal\\_Journet\\_conf%C3%A9rence\\_1965.pdf](https://diocese-igf.ch/wp-content/uploads/2019/10/Cardinal_Journet_conf%C3%A9rence_1965.pdf), p. 10 : « La sainteté de l'Eglise. Il y a dans l'Eglise, des pécheurs - nous en sommes, nous - Mais ce n'est pas à cause des péchés qui sont en nous que nous appartenons à l'Eglise. C'est à cause d'autre chose qui sera en nous. C'est une vérité qu'une quantité de théologiens n'arrivent pas à se mettre dans la tête. Les petits enfants la comprennent au catéchisme, j'en ai fait l'expérience. "Mes petits enfants, si, moi, qui suis prêtre, je vous dis un mensonge, est-ce parce que je suis prêtre que je dis un mensonge? ou bien est-ce parce que je ne le suis pas assez?" Les petits enfants répondent: "parce que vous ne l'êtes pas assez." Voyez-vous, mes petits enfants, quand vous allez en classe et que vous êtes méchants avec vos camarades, jaloux etc..., est-ce parce que vous êtes baptisés ou bien est-ce parce que vous ne l'êtes pas assez?" Les petits enfants répondent et comprennent très bien qu'ils sont de l'Eglise à cause de ce qu'il y a de Dieu en eux, mais pas du tout à cause de ce qu'il y a en eux de mal, de péchés, au contraire. »

maître et par lesquelles il produit la fresque. La peinture vient de Michel Ange, il n'aurait pas pu la réaliser sans son pinceau, mais la fresque n'est pas l'œuvre du pinceau lui-même.

Pour l'Eglise, il en est de même. Le Christ communique sa grâce par les sacrements, mais ce n'est pas le prêtre qui est la cause première de la grâce, il ne fait que la communiquer de façon instrumentale : il communique ce qui ne lui appartient pas lui-même mais qui appartient à l'Eglise sainte. C'est une école d'humilité. Lorsque la vie du prêtre correspond à la mission qui lui est donnée, il coopère à la grâce et s'efface devant cette grâce. Alors, le sacrement est manifesté aussi dans sa vie. Il manifeste cette vie qu'il transmet, et permet une réception plus fructueuse du sacrement en favorisant la ferveur du fidèle, en le stimulant en l'aidant à élever son âme pour qu'il puisse recevoir tout le fruit de grâce qui lui est communiqué dans le sacrement. C'est une école d'humilité et de sainteté pour le prêtre qui est appelé à centrer sa vie sur le Christ pour ne plus laisser que le Christ agir par lui. Il aide alors le fidèle à sortir de la routine, à être saisi par la sainteté de Dieu, à se convertir toujours plus et faire de l'espace à la grâce. Pensons aux conversions permises par les messes de Padre Pio, vécues intensément. Leur validité va de pair avec une fructuosité, des fruits de grâce surabondants qui découlent de l'identification du saint à son maître et Seigneur. C'est alors Jésus qui peut agir en plein et sans entraves. C'est alors que se révèle le vrai visage de l'Eglise : celui du Christ continué. Or, combien de vies données manifestent cette mission fondamentale de sanctification de l'Eglise !

En revanche, la fécondité de grâce du ministre est freinée par les péchés véniels ou mortels, bien qu'il puisse toujours transmettre dans les sacrements une grâce qui ne lui appartient pas mais qui appartient à l'Eglise sainte. Le prêtre peut transmettre une grâce qui ne lui appartient pas mais qui appartient à l'Eglise. Par exemple, même en état de péché mortel, s'il baptise, la grâce qu'il ne possède pas sera donnée à l'âme du baptisé, parce qu'il agit au nom du Christ tête, au nom de l'Eglise sainte, et c'est la sainteté de l'Eglise sainte qui est communiquée par le Christ par son acte, de façon instrumentale. Comment le comprendre ? S. Thomas<sup>15</sup> nous

---

<sup>15</sup> C. Journet en reprenant la doctrine de la *Somme* (IIIa, q. 8, a. 3) considère les membres pécheurs de l'Eglise comme des membres à part entière, mais des membres paralysés, en lesquels ne réside plus l'Esprit-Saint vivificateur, mais qui permettent toutefois de laisser passer la motion divine efficiente en étant « capables de transmettre comme des instruments certains mouvement inspirés par la pleine vie du tout collectif », comme « une âme spirituelle continue d'exécuter certains mouvements intelligents et ordonnés par le moyen de membres desséchés, et d'être ainsi présents en eux par son efficacité » C. JOURNET, *L'Eglise du Verbe Incarné*, t. II, Paris, éditions Saint-Augustin, 1999, p. 945. L'âme créée de l'Eglise est en eux non premièrement comme chez les justes, mais pourtant entièrement d'une certaine manière, par son efficacité. C. Journet suit la doctrine de la *Somme* qui voit dans les pécheurs de vrais membres du corps mystique, là où les *Sentences*, n'y voyaient que des membres en un sens équivoque, ou en puissance. Cf. *Sum. Theol.* III, q. 8, a. 3, ad 2 : « Quant à ceux qui sont esclaves de tels péchés, ils ne sont pas membres du Christ en acte mais en puissance, sauf peut-être d'une manière imparfaite par la foi informe. Car celle-ci unit au Christ d'une façon relative et non de cette façon absolue qui permet à l'homme d'obtenir par le Christ la vie de la grâce, selon S. Jacques (2, 20) « La foi sans les œuvres est morte. » De tels membres reçoivent du Christ l'acte vital de croire et sont semblables à un membre mort que l'homme parvient à remuer quelque peu ». En *Sum. Theol.*, III, q. 8, a.3 : « Le Christ est-il la tête de tous les hommes ? » S. Thomas envisage très clairement l'incorporation à partir de la présence ou de l'absence des vertus créées. « Le Christ est la tête de tous les hommes, mais à divers degrés : 1° d'abord et avant tout, il est la tête de ceux qui lui sont unis en acte par la gloire ; 2° il est la tête de ceux qui lui sont unis en acte par la charité ; 3° de ceux qui lui sont unis en acte par la foi ; 4° de ceux qui lui sont unis en puissance mais qui, dans les desseins de la prédestination divine, le seront un jour en acte (...). » La perte de la charité dissocie du corps mystique parce qu'elle fait perdre l'Esprit Saint, et cela souligne la primauté de la présence d'habitation dans l'unité de l'Eglise. Encore faut-il souligner avec force qu'il s'agit là d'un cas limite, que C. Journet n'envisage pas comme pouvant être pris comme point d'appui pour faire de la causalité efficiente le principe d'unité le plus fondamental : il s'en explique très clairement, et avec sagesse : « C'est une aberration de vouloir définir la forme

dit qu'un membre mort peut continuer à faire passer l'influx du corps. Par exemple, si ma main est paralysée voire nécrosée, je peux encore, en bougeant mon bras, communiquer un mouvement et faire tomber le micro qui se trouve ici avec ma main... c'est le corps vivant (ici l'Eglise sainte dans le Christ et ses saints) qui communique le mouvement au membre mort. De même le prêtre en état de péché qui donne un sacrement (par exemple la confession) le fait valablement, la grâce passe par lui, mais comme à travers un membre mort. Le sacrement est valide : c'est-à-dire qu'en raison-même de son appartenance à l'Eglise sainte et de son charisme ministériel, la sainteté que lui-même ne possède plus peut être communiquée quand même. Cela ne signifie d'ailleurs pas qu'il doive continuer à célébrer pour sa propre condamnation personnelle ! Cela n'atténue en rien le scandale du péché du ministre, au contraire, car sa vie fait obstacle à la fructuosité du sacrement : combien sommes-nous loin de la fécondité et du fruit que peuvent donner les saints ! Il est certes scandaleux que des prêtres pécheurs célèbrent le cœur souillé, et continuent à célébrer s'ils ne se sont pas repentis par la confession et la pénitence, niant dans leur vie ce qu'ils célèbrent. Le scandale est là, dans le fait que la liberté peut dissocier le charisme, reçu ici par l'ordination, de la vie personnelle de grâce, pour la condamnation du pécheur. Mais la commission se trompe sur le remède qui ne consiste pas en une réécriture de la doctrine de la grâce. Que le prêtre pécheur puisse continuer à être malgré tout instrument de la grâce non en raison de sa sainteté mais en raison de son ordination, est au contraire une miséricorde pour le peuple des fidèles : imaginez qu'il faille vérifier (ce qui est impossible) si le prêtre qui vous absout est en état de grâce pour être sûrs d'être effectivement pardonnés ! Ici, dans cette situation scandaleuse, nous voyons que la sainteté de l'Eglise est plus que la sainteté de ses membres.

Ainsi, lorsque l'on a commencé par dissocier l'Eglise visible de l'Eglise invisible dans une conception protestante, c'était pour délaissier l'Eglise institution au profit de la supposée seule vraie Eglise, l'Eglise de la grâce, l'Eglise invisible, accessible au-delà des réalisations trop humaines et trop médiocres. L'important, c'était le mystère, l'expérience directe avec Dieu, la grâce, et tout cela, ce n'était pas palpable, cela échappait bel et bien à l'institution. Paradoxalement, aujourd'hui, cette aspiration à une Eglise de la grâce par-delà l'Eglise institution s'est retournée. L'Eglise de la grâce, un peu trop sainte et invisible pour être vraiment réelle s'est estompée et a laissé la place à une Eglise institution, coupée de sa source de vie, de la grâce, et considérée comme une société parmi tant d'autres, une vaste organisation dont il faut réformer les structures défaillantes. Face aux scandales d'abus, Benoît XVI a été le premier à nous donner l'exemple de l'attitude juste, aussi bien dans le refus de toute négligence à l'égard du travail de vérité et de justice que requiert la purification de l'Eglise face à cette défiguration monstrueuse et à ses conséquences dramatiques pour les âmes,<sup>16</sup> que dans un diagnostic clairvoyant des causes de la crise<sup>17</sup>, diagnostic enraciné dans

---

unificatrice de l'Eglise en partant d'en bas, c'est-à-dire des pécheurs (...) Les chrétiens pécheurs ne pourraient en s'unissant, faire apparaître à eux seuls l'unité de l'Eglise, une Eglise composée entièrement de pécheurs et sans la charité est un concept anti évangélique et chrétiennement impossible », C. JOURNET, *L'Eglise du Verbe...*, *op. cit.*, p. 28 ; et p. 891 : « la profondeur du mystère de l'Eglise c'est que la présence d'inhabitation par la grâce et la charité, qui ne se réalise directement que dans les membres justes, n'est pas sans atteindre indirectement, à travers eux, les membres pécheurs ».

<sup>16</sup> BENOÎT XVI, *Document : Réponse au rapport de Munich* (texte intégral), Vatican News, 8 février 2022, <https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2022-02/document-lettre-benoit-xvi-rapport-munich-abus.html>. « J'ai appris à comprendre que nous sommes nous-mêmes entraînés dans cette grande faute quand nous la négligeons ou quand nous ne l'affrontons pas avec la décision et la responsabilité nécessaires, comme il est trop souvent arrivé et qu'il arrive encore ».

sa contemplation du Christ souffrant pour nos péchés<sup>18</sup>. C'est en rejoignant les causes du péché dans sa terrible réalité ultime de refus de Dieu et de sa grâce, et non par le seul biais des sciences sociales, que nous pourrions saisir le problème à la racine, sans arrière fond idéologique. A ce titre, l'extrapolation statistique des chiffres et la pertinence douteuse de certaines analyses et recommandations de la CIASE peuvent laisser perplexes, alors même que l'on reste profondément meurtri de l'horreur de ces abus, et convaincus de l'urgence d'en soigner les causes réelles, y compris, puisque les causes d'abus sont humaines, au moyen de sciences humaines, en commençant par des mesures de bon sens et l'application du droit. Mais on ne peut « passer au crible » la structure de l'Eglise comme si tout en elle relevait de l'humain : célibat sacerdotal, constitution hiérarchique etc. En coupant l'Eglise de sa source et de son fondateur, il ne reste plus qu'une écorce que l'on cherche à réformer sans la greffer sur la sève. Le présupposé non-dit est que l'on pourrait soi-disant réformer l'Eglise dans sa dimension humaine, y compris dans des éléments intangibles, pour préserver la pureté de la grâce. C'est au mieux une illusion. La grâce ne nage pas en apesanteur. Dieu a voulu nous communiquer sa grâce par la médiation de réalités sensibles et de personnes concrètes, non infaillibles. C'est par la sainteté, en remettant Jésus au centre que nous trouverons la réponse aux scandales. Ne nous trompons pas de cible : le péché pullule là où Dieu et sa grâce se retirent à cause de notre refus. Le péché pullule donc là où l'Eglise, dans son mystère de communion avec Dieu, se retire. Il ne faut pas confondre le mal et le remède. Ce qui obscurcit l'Eglise, c'est le péché. La défaillance de certaines structures doit être interrogée, les sciences humaines peuvent être convoquées, mais fondamentalement, on ne répondra au péché qu'en regardant sa vraie nature : le refus de Dieu, et en l'appelant par son nom. C'est donc en rejoignant les causes du péché dans sa terrible réalité ultime de refus de Dieu et de sa grâce, et non par le seul biais des sciences sociales, que nous pourrions saisir le scandale à la racine et dans toute son horreur.

Concluons. Au principe de toutes ces réflexions sur la sainteté de l'Eglise sourd le besoin constant de rendre compte de la richesse inépuisable de l'expérience chrétienne : c'est l'intimité de l'union à Dieu décrite par les saints, seuls vraies images du mystère de l'Eglise, dont S. Thomas et l'abbé Journet ont voulu rendre compte, tandis que d'autres, hypnotisés par la considération du mal, n'ont pas su en saisir le mystère si profond. Ce que Charles Journet contemple dans l'Eglise, ce sont des noces mystiques : l'union transformante de l'humanité unie au Verbe et à l'Esprit-Saint pour retourner au Père, union opérée par la charité et reflétée de la façon la plus pure dans les âmes des saints où l'Esprit-Saint prépare à l'Epoux le paradis de ses délices. « C'est un mystère absolument prodigieux que cette vie profonde de la Divinité, procession éternelle du Fils à partir du Père, spiration éternelle du Père et du Fils aboutissant à l'Esprit saint, toute cette vie trinitaire venant habiter dans notre âme si elle est en état de grâce, en la redéborde, bien sûr à la manière dont l'océan vient tout entier dans l'éponge : Mystère inconcevable. »<sup>19</sup> « L'âme configurée au Christ est alors plus pleinement figure de l'Eglise et manifeste alors la beauté du Corps mystique où se rejoignent le Verbe et

---

<sup>17</sup> BENOIT XVI, *L'Eglise et les abus sexuels - Lettre du Pape émérite Benoît XVI publiée le 11 avril 2019*, Eglise catholique de Corse, <https://www.corse.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/17/2016/12/LEGLISE-ET-LES-ABUS-SEXUELS-Lettre-du-Pape-emerite-Benoit-XVI-publiee-le-11-avril-2019.pdf>.

<sup>18</sup> BENOÎT XVI, Ibid. : « Je comprends de plus en plus la répugnance et la peur que le Christ a ressentie sur le Mont des Oliviers quand il a vu tout ce qu'il allait devoir surmonter intérieurement. Que les disciples dorment à ce moment-là, représente malheureusement la situation qui, aujourd'hui encore, se reproduit, et par laquelle je me sens aussi interpellé. »

<sup>19</sup> C. JOURNET, *Entretiens sur la Trinité, op. cit.*, p. 109.

l'Esprit Saint : « A Jésus qui vient à son Eglise pur et splendide comme l'étoile du matin : « Moi Jésus je suis la Racine et la race de David, l'étoile éclatante du matin », c'est l'Esprit, animant l'Eglise qui répond : « Et l'Esprit et l'épouse disent : - Viens !... Amen ! viens Seigneur Jésus ! » (Ap 22, 16-20) »<sup>20</sup>

---

<sup>20</sup> C. JOURNET, *L'Eglise du Verbe...*, *op. cit.*, p. 843.